



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°131



Langue, littérature, image : civilisation et
sciences humaines (domaines francophone,
anglophone et d'Asie orientale)

PRES Sorbonne Paris Cité
Université Paris Diderot – Paris 7

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen Basse Normandie

Experts :

M. Vincent BERDOULAY, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Mme Laurence LONGO, Université de Strasbourg

M. Eric LYSØE, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

M. Michael PARSONS, Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. François ROUDAUT, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

M. Dominique TRIAIRE, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Christian BOIX



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Langue, Littérature, Image : civilisation et sciences humaines* (ED 131) de l'Université Paris Diderot est monosite et pluridisciplinaire. Elle s'inscrit dans le PRES Sorbonne Paris Cité qui mutualise une partie des enseignements et interagit également avec l'institut des études doctorales qui a, entre autres, la charge de répartir les moyens entre les ED du site.

L'ED 131 s'adosse sur trois laboratoires (2 Equipes d'Accueil ou EA et 1 Unité Mixte de Recherche ou UMR) qui permettent de définir son périmètre scientifique :

- CERILAC, EA 4410 (Centre de Recherche et d'Etudes Interdisciplinaires de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma) ;
- LARCA, EA 4214 (Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones de l'UFR d'études anglophones) ;
- CRCAO, UMR 8155 CNRS (Centre de Recherches sur les civilisations de l'Asie orientale de l'UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale).

L'école doctorale regroupe 78 enseignants chercheurs Habilités à Diriger des Recherches (HDR) et accueillait 285 doctorants au 1^{er} janvier 2012. En moyenne, l'ED dispose d'un budget annuel de 21 000 €.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Le conseil de l'ED est composé de 23 membres dont 3 représentants de chacun des trois laboratoires, de 5 représentants des doctorants et de 9 personnalités extérieures. Par ailleurs, les 3 directeurs d'UFR et les 3 directeurs de laboratoires sont invités aux réunions. L'arrêté du 7 août 2006 stipule que la moitié des membres doivent être des représentants de l'établissement, des unités de recherche concernées dont un représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens. Il conviendrait d'effectuer les ajustements nécessaires pour mettre cette instance en conformité. Réuni 3 à 4 fois par an, le conseil effectue les grands arbitrages notamment en matière de répartition des contrats doctoraux de l'établissement et de suivi des doctorants. L'ED est également animée par un Bureau (conseil sans les membres extérieurs) dont le périmètre et surtout les missions ne sont pas bien définis.

Les pratiques de l'école doctorale, sous l'impulsion de sa direction, sont clairement en phase d'évolution avec une réelle volonté de mettre en place des procédures de décision transparentes et le souhait de mieux clarifier la place de l'ED à l'interface entre les équipes de recherche et le PRES. La structure est encore en phase de transition mais les résultats de cette politique vont se faire sentir rapidement (effet sur la durée des thèses, meilleur suivi de l'insertion, etc.).

Le recrutement des doctorants contractuels est bien encadré avec une pré-expertise par deux rapporteurs pour chaque dossier et une phase d'audition devant le conseil qui permet la sélection finale.

L'école doctorale dispose d'un budget assez réduit qui est passé de 19 370 € en 2009 à 23 200 € en 2012 pour redescendre à 22 250 € en 2013. Ce montant est assez faible pour une école doctorale très internationale qui consacre plus de la moitié de ses ressources au financement des missions des doctorants. Ce budget missions est directement reversé aux équipes en début d'année ce qui réduit d'autant le poids de l'ED dans les arbitrages budgétaires.

Les moyens en personnel sont assez satisfaisants avec un poste d'assistant ingénieur (ASI) à temps complet et du personnel (un technicien et une secrétaire) mutualisé avec l'UFR LAC (Lettres, Arts et Cinéma) qui assure notamment la maintenance du site web. En revanche, l'ED manque de locaux, notamment d'un espace dédié permettant aux doctorants de se rencontrer.

La communication auprès des doctorants est opérationnelle grâce à un site web bien conçu et à jour mais également à partir de brochures présentant les programmes d'animation des unités de recherche et les séminaires doctoraux. A cela, il convient d'ajouter la revue « travaux en cours » mise en ligne sur le site, dédiée à l'actualité des doctorants.

L'ED est adossée à trois équipes importantes et bien évaluées, 2 EA et 1 UMR : le CERILAC (lettres, arts, cinéma) compte 88 Enseignants-Chercheurs (EC) et environ 180 doctorants ; le LARCA (études britanniques et nord-américaines)



accueille 50 EC et 67 doctorants ; le CRAO UMR 8155 (religions, histoire, arts, littérature de la Chine, du Japon et du Tibet) héberge 50 permanents et 38 doctorants.

Au total 285 doctorants préparent leur thèse au sein de l'ED 131 sous la direction de 78 HDR. Le laboratoire CERILAC pèse beaucoup plus lourd que les autres équipes dans les statistiques, sans que cela ne semble nuire à la cohérence de l'adossement scientifique et aux relations fortes qui lient l'ED aux unités de recherche.

La politique scientifique de l'ED s'appuie sur trois axes bien définis, *i.e.* carrefour des arts et des médias, littérature et théories critiques (théories du sujet dans l'expérience de la création) et textes, histoire, cultures. Ces trois axes permettent de créer de la synergie entre les doctorants des différentes équipes en dépassant les clivages liés aux aires géographiques de travail des laboratoires.

Par ailleurs, l'ED entretient des relations avec les autres ED *Lettres, Sciences Humaines et Sociales* du site avec l'organisation de rencontres annuelles mais également avec les ED du PRES du même secteur scientifique (ED 267, ED 120, ED 514). Elle s'insère également dans le dispositif du PRES Sorbonne Paris Cité, et à ce titre bénéficie des formations du Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle (CFDIP). Une structure intermédiaire, l'institut des études doctorales (collège doctoral de site) assure entre autres la répartition des budgets et des contrats doctoraux aux ED et valide les co-tutelles de thèses.

En matière de politique internationale, l'ED bénéficie d'un réel potentiel au contact de deux des unités de recherche. Le nombre de co-tutelles est important (30 en cours) et plus d'un tiers des doctorants ont effectué leur master à l'étranger. L'augmentation de la dotation pourrait sans doute renforcer ces collaborations.

Encadrement et formation

Avec 285 doctorants pour 78 HDR, le taux moyen d'encadrement est égal à 3,6 doctorants/HDR. Dans les faits, les disparités sont importantes et l'ED a fixé à 15, le nombre maximal d'encadrements par HDR. Cette limite est encore très élevée et il est souhaitable qu'elle puisse être abaissée dans les années à venir pour permettre un encadrement de qualité.

La durée des thèses est plutôt longue (5,5 ans) mais assez conforme aux pratiques des disciplines concernées. En revanche, le rapport du nombre de doctorants/nombre de soutenances annuelles qui caractérise la durée moyenne d'accueil du doctorant au sein de l'ED est de 9,5 ans. Ces deux indicateurs montrent clairement qu'il existe deux populations de doctorants, une première de candidats qui soutiennent dans des délais raisonnables et une seconde dont les travaux de thèses s'éternisent pour aboutir parfois à un abandon (au nombre de 34 l'an dernier). La direction de l'ED a parfaitement pris conscience de cette situation ; elle a lancé un travail de mise à jour des bases de données, instauré une procédure d'évaluation au moment des inscriptions dérogatoires et développé une politique d'incitation à la rédaction de thèses plus courtes (300 à 350 pages). Il convient de saluer ce travail qui s'est mis en place durant les deux dernières années et qui va rapidement porter ses fruits.

Entre 2007 et 2011, le nombre de contrats doctoraux est passé de 8 à 13 (5 à 7 contrats établissement, 4 à 6 contrats de l'Ecole Normale Supérieure ou ENS). Parallèlement, l'ED inscrit chaque année entre 45 et 60 étudiants. Sur 285 doctorants, 110 ont une activité salariée sans rapport avec la thèse (dont 88 enseignants du secondaire) et 68 sont sans financement connu de l'ED ce qui représente un taux important d'étudiants en potentielle difficulté.

En matière de formation, l'école doctorale impose un volume de 60 h en 3 ans (20 h par an). L'offre de l'ED est assez restreinte. Il s'agit d'un séminaire annuel interdisciplinaire *Théorie de la culture* (8 h) et des séminaires *chercheurs junior* mensuels organisés par les doctorants qui chaque année traitent d'un nouveau thème (*l'espace* en 2010, *comparer* en 2012, *le chaos* en 2013) avec des regards croisés. Les doctorants peuvent également suivre les journées doctorales organisées par le PRES ou les séminaires des équipes.

Les enseignements méthodologiques et professionnalisants sont délégués au CFDIP qui assure une offre mutualisée et variée pour les ED du PRES. Ces enseignements étaient dans un premier temps réservés aux doctorants contractuels. Une ouverture aux autres doctorants s'est opérée récemment ; il est souhaitable de l'accélérer pour permettre au plus grand nombre de suivre ces formations et atténuer le sentiment d'un doctorat à deux vitesses déjà induit par le financement ou non de la thèse par un contrat doctoral.

L'école doctorale possède donc une offre de formation qui lui est propre, très réduite, et n'a pas les moyens de la développer. Si l'équipe pédagogique le souhaite et est prête à s'y investir, il serait souhaitable que l'établissement finance un volume d'heures d'enseignement permettant de développer une formation théorique intermédiaire entre les séminaires et les formations du CFDIP.

Depuis la rentrée 2011, la direction de l'école doctorale a mené un travail de fond pour consolider le suivi des doctorants. La première inscription en thèse (D1) est soumise à un examen du conseil et une expertise à mi-parcours a



été généralisée à tous les doctorants de seconde année (D2). Pour l'instant, il n'y a pas d'audition, mais la remise d'un état d'avancement des travaux validé par le directeur de thèse. Enfin, la même procédure est en place pour les demandes de dérogation pour inscription supplémentaire. L'évaluation des compétences acquises au long de la thèse par les doctorants n'est pas encore effective au sein de l'ED (livret du doctorant).

Suivi et Insertion

Le suivi de l'insertion est réalisé de manière efficace car le taux de réponse est exceptionnellement élevé (98 % pour les diplômés 2006-2008). Il est mené par l'Observatoire de la Vie Étudiante et plus finement par le secrétariat de l'ED. Dans un avenir proche, le logiciel de suivi des docteurs *Amethis*, mis en œuvre dans le cadre du PRES, devrait venir compléter le dispositif. Le taux d'insertion dans le supérieur dépasse les 40 %, ce qui est très important, tout comme le taux de docteurs en position post-doctorale à l'étranger (variation de 25 à 30 % en fonction des années).

● Appréciation globale :

L'école doctorale 131 (*Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines*) fonctionne bien. Elle bénéficie d'un adossement scientifique de qualité et d'un environnement institutionnel très favorable à la structuration des études doctorales (PRES, CFDIP, institut des études doctorales). La direction de l'ED a développé depuis 2011 des outils de suivi des doctorants (D1, D2, D4 et suite) qui devraient permettre de raccourcir la durée des thèses et de réduire le taux d'abandon. La synergie entre les doctorants est très importante notamment grâce aux séminaires juniors organisés chaque mois par leurs soins.

Les moyens financiers pour une ED de cette taille sont insuffisants tout comme les locaux qui n'offrent pas un lieu dédié pour les doctorants et leurs activités (préparation séminaires, rencontres, etc.). L'école doctorale ne propose pas de réelle offre de formation et délègue cette activité au CFDIP dont les formations ne sont pas toujours accessibles aux doctorants non contractuels.

● Points forts :

- Adossement scientifique de haut niveau.
- Communication efficace auprès des doctorants.
- Suivi soutenu des doctorants à l'aide d'outils encore récents mais efficaces.
- Dimension internationale reconnue.
- Bonne animation organisée par les doctorants (séminaires).
- Travail important de la direction de l'ED pour amener à la soutenance les plus anciens doctorants.

● Points faibles :

- Un taux d'abandon encore trop élevé et une durée moyenne des thèses trop longue (5,5 ans), même si ce chiffre est fréquent en Lettres et Langues.
- Moyens financiers trop réduits (24 % de thèses sans financement) et pas de lieu dédié aux doctorants.
- Pas de réelle formation proposée par l'école doctorale.
- Un rôle et une composition du Bureau à clarifier.

Recommandations pour l'établissement

Il est important de continuer le développement d'une réelle politique de suivi des doctorants pour lutter contre les abandons. La mise en place d'un livret du doctorant pourrait venir conforter le dispositif déjà existant.

Il serait souhaitable que l'école doctorale développe une offre de formation plus importante et que l'établissement lui en donne les moyens. La délégation presque complète de la formation au CFDIP ne favorise pas l'intégration des doctorants salariés ou non financés qui constituent une part importante du public de cette école doctorale. La mise en place d'une évaluation des formations par les doctorants pourrait être réalisée tout comme un protocole d'autoévaluation de leurs compétences acquises durant la thèse.

L'école doctorale manque de moyens à la fois financiers et en locaux. Des moyens plus conséquents permettraient à l'ED de soutenir l'activité internationale au travers du financements de missions, mais également de renforcer la formation.

Il conviendrait également de mieux structurer des phases d'autoévaluation par les doctorants, qu'il s'agisse des formations ou des compétences accumulées durant la thèse. Sur ce dernier point, une adaptation des objectifs des



doctoriales et une montée en puissance de la procédure du Nouveau Chapitre de la Thèse pourraient contribuer à la construction de ce bilan des savoirs académiques, méthodologiques ou techniques.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique : A
- Encadrement et formation : B
- Suivi et insertion : A



Observations de l'établissement

Le Président

P/VB/NC/YM – 2013 - 152
Paris, le 22 mai 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Rapport d'évaluation par l'AERES de l'Ecole doctorale 131 « Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines (domaines francophone, anglophone et d'Asie orientale) » - Réponse de la directrice

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie du rapport d'évaluation que vous nous avez adressé concernant l'Ecole doctorale n° 131, « Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines (domaines francophone, anglophone et d'Asie orientale), rattachée en sceau principal à mon université. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la réponse circonstanciée de Madame Evelyne Grossman, sa directrice.

Je me félicite que l'action de cette école et que son rayonnement aient été évalués très positivement par les experts du comité. Concernant les quelques points nécessitant des améliorations, je veillerai à accompagner la réflexion du conseil et de la directrice de l'ED et à lui apporter le soutien de l'université, pour ce qui relève de ses moyens et de sa compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.


Vincent Berger

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13

université
PARIS
DIDEROT
PARIS 7





J'ai pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Ecole doctorale 131 que je dirige au sein de l'Université Paris Diderot. Je me félicite que le rapport souligne la politique scientifique menée depuis deux ans au sein de cette Ecole, le rayonnement international qui est le sien et le rôle de l'ED 131 tant au sein des autres Ecoles du secteur Lettres et Sciences humaines de Paris Diderot qu'au sein du PRES. L'ensemble de l'évaluation reflète bien les discussions que nous avons eues avec les experts de l'Aeres lors de leur visite et je rends hommage au caractère très positif de l'ensemble de leurs remarques.

Concernant les suggestions qui ont été apportées, je voudrais souligner les points suivants :

- Le rôle et la composition du Bureau, qui n'apparaissent pas clairs, sont actuellement redéfinis (répartition du budget annuel, en particulier)

- Les formations dispensées par le CFDIP sont excellentes et plébiscitées par les doctorants. Les organisateurs sollicitent constamment l'avis des doctorants, sur chaque formation (questionnaire précis à remplir après chaque formation, sur place ou en ligne), comme sur l'organisation générale (réunion en début d'année, relais dans chaque ED, un professeur et un doctorant). De nouvelles formations sont mises en place chaque année, et les formations qui ont le plus de succès sont renouvelées, voire augmentées. Une ouverture à l'ensemble des doctorants non contractuels est actuellement à l'œuvre et devrait répondre largement aux besoins de formation, tels qu'ils ont été à juste titre soulignés par l'Aeres.

- Les heures de formation dispensées par l'ED elle-même pourraient être augmentées si son budget l'était... **Nous ne pouvons qu'approuver sur ce point là encore, les remarques très judicieuses et constructives de l'Aeres.**

Pour l'heure, nous avons voulu accorder davantage de place que par le passé aux initiatives des doctorants eux-mêmes, tout en encadrant ces initiatives : séminaire des doctorants, séminaire « Théorie de la culture » avec interventions nombreuses de doctorants, 60h individuelles obligatoires où chacun peut organiser, valoriser son parcours, rendre cohérent le bilan des séminaires et colloques qu'il a suivis etc. Ces initiatives mises en place depuis deux ans ont contribué à ce que les doctorants se sentent valorisés, impliqués, en dialogue avec les professeurs de l'ED. Elles restent souples, ce que tous les doctorants apprécient, et laissent la possibilité à chacun de composer son parcours selon ses besoins et envies de recherche et de formation, en suivant le séminaire de master de son directeur, des séminaires dans d'autres universités (point essentiel quand nous défendons les sujets de thèses interdisciplinaires, pour lesquels les doctorants ont parfois besoin de se former dans d'autres disciplines), de participer à des colloques, des journées d'études...

Le rapport de l'Aeres a été diffusé très largement et nourrira les réflexions à venir, en particulier, sur la poursuite des procédures d'auto-évaluation.

Prof. Evelyne Grossman, directrice ED 131